

Dans le cadre de la semaine d'action des SES, l'APSES Lyon organise une :

Exposition éphémère "Les SES et la réforme du lycée"

Mercredi 27 Janvier 2010, de 14h à 18h (13h pour ceux qui viennent donner un coup de main en organisation)

Place de la République (entre m° cordeliers et M° Bellecour),

Tractage, signature de cartes postales, contact avec les lyonnais autour des impacts de la réforme du lycée, et discussions autour du nouveau programme de seconde

Chansons pour la défense des SES dans le répertoire des obsédés SESsuels !

Envoyez les parents d'élèves discuter des effets de la réforme ! Venez des académies voisines.

Cette action s'inscrit dans la dynamique de la soirée "On n'est pas couchés" de vendredi 30 janvier à Paris (veille de la manifestation nationale) (avec le même Eric). (à partir de 18h30, soirée de défense festive des SES : "On n'est pas couchés" au Café Rive droite, 2 rue Berger 75001 Paris, PAF 10€)

Retrait de la réforme du Lycée qui démantèle les SES et la série ES !!!

Cordialement,
Régis Roussillon
Secrétaire-adjoint de l'APSES-Lyon

NB : Ci-joint communiqué de l'APSES du 24 janvier 2010 et nouveau programme de seconde :

Communiqué de presse de l'APSES du 23 janvier 2010

Par qui et pour qui a été fait le nouveau programme de SES de seconde ?

Le Ministère vient de communiquer aux éditeurs le projet de nouveau programme de sciences économiques et sociales (SES) de seconde. Ce projet de programme réoriente profondément les finalités de l'enseignement de SES.

1. Un programme qui gomme systématiquement les enjeux économiques et sociaux contemporains

Le Ministère a choisi délibérément d'évacuer du programme de SES proposé en classe de seconde la plupart des questions de société qui y étaient abordées jusqu'à présent : suppression des questionnements sur l'emploi et le chômage, sur l'investissement, sur les revenus et les inégalités ou encore sur les transformations de la famille au profit

de questions sur l'épargne, la fixation des prix (y compris du prix d'équilibre) dans une perspective positiviste et monolithique de l'économie. Taire les questions de société, c'est renoncer à la dimension citoyenne que véhiculent tous les enseignements généraux du lycée et faire perdre à l'enseignement des SES ce qui fonde son succès depuis plus de 40 ans. **Le parlement avait tenté de faire enseigner les « aspects positifs de la colonisation » en Histoire-Géographie, le Ministère souhaite-t-il faire enseigner les « aspects positifs de l'économie » en SES, bref une « économie Bisounours » ?**

2. Un programme qui marginalise les autres sciences sociales

Les entrées sociologiques du programme sont réduites à la portion congrue et placées à la fin. Or, le document diffusé par le Ministère précise qu'il faudra traiter « au moins les 10 premières questions ». Compte tenu de sa lourdeur, les autres sciences sociales deviennent de facto optionnelles au profit d'un enseignement désincarné d'économie fondamentale. Le ministère relègue la sociologie, l'anthropologie, la science politique au rang d'accessoires alors même que ces disciplines permettent aux lycéens de prendre du recul et donc de mieux comprendre des éléments essentiels de leur environnement quotidien comme la famille, l'école, les médias. Après avoir pourtant rendu un vibrant hommage à Claude Lévi-Strauss, Luc Chatel souhaite-t-il donc à ce point « cacher ces sciences sociales qu'il ne saurait voir » ? Mais le sort réservé à l'économie n'est pas pour autant plus envieux. C'est une présentation de l'économie atemporelle sans hommes ni institutions, une économie réduite à des courbes, dérivées, élasticités et autre prix d'équilibre. **Le Ministère souhaite-t-il vraiment que les lycéens puissent disposer des moyens de se repérer dans l'actualité économique et sociale dans laquelle ils baignent à travers les discussions de famille et la télévision ?**

3. Un programme inadapté à des élèves de 15 ans qui découvrent un nouvel enseignement

Ce programme démontre une fois de plus que contrairement à ses déclarations, les questions pédagogiques sont loin d'être une préoccupation pour le Ministère. Nous avons déjà pu observer cette contradiction entre la communication et les actes lorsque le Ministère, tout en affirmant haut et fort qu'il souhaitait élever la culture économique des Français, avait commencé par réduire à la portion congrue le volume horaire de l'enseignement de SES (90 minutes par semaine seulement et suppression du travail en groupe réduit) ! Mais le choix des notions que le Ministère considère qu'un élève de seconde, doit apprendre en priorité est aussi éloquent :

- Sur le thème de la consommation, les élèves seront sensés se passionner pour la notion « d'élasticité-prix », tandis que dans le même temps, on leur refuse de parler de pouvoir d'achat
- Sur le thème de l'entreprise, ils devront découvrir les joies des « constructions des courbes de coûts » tandis qu'il leur sera interdit de parler d'innovation ou de la distinction entre chiffre d'affaires et profit
- Sur le thème du marché, on préférera leur parler de la construction du « prix d'équilibre » plutôt que de ce qu'est une « économie de marché » qui nécessite un ensemble de « règles » que les acteurs doivent respecter.

On demande à des lycéens venant de quitter le collège d'aborder l'économie par l'apprentissage d'outils abstraits. C'est l'idée que l'on fait découvrir et aimer la musique par la répétition préalable des gammes. Or, pour qui connaît le public lycéen, a fortiori en seconde, c'est raisonner à l'envers. C'est au contraire parce qu'on part des questions contemporaines qui font sens pour les lycéens que ces derniers consentent à fournir l'effort nécessaire pour assimiler des outils. **Voudrait-on réduire l'attractivité des SES et de la série ES que l'on ne s'y prendrait pas autrement.**

Si la confection de tout programme est une succession de choix, le Ministère a préféré imposer les siens, au détriment même du travail réalisé par le groupe d'experts qu'il a pourtant lui-même constitué. **On en vient à croire que le programme était déjà écrit. Cette façon de procéder est proprement inacceptable.**

En conséquence, l'APSES appelle les professeurs de SES à exprimer leur refus de ce programme démesuré, inadapté et dénaturé lors de la consultation organisée par le Ministère à partir du 8 février. **Si le programme n'était pas profondément remanié, et l'horaire alloué augmenté (pourquoi nombre d'enseignements d'exploration ont 3h ?), l'APSES se verrait dans l'obligation d'appeler les collègues à la désobéissance citoyenne et à ne pas appliquer ce programme à la rentrée 2010. Elle appelle d'ores et déjà tous les citoyens à se mobiliser lors de la semaine d'action pour les SES à compter du lundi 25 janvier, et à participer à la manifestation du 30 janvier pour exprimer ce refus d'une réforme qui marginalise et dénature les SES.**